

La Restauration 1814-1830

Publié le 21 octobre 2008 par Dio

Année 1814: écoulement de l'empire de Napoléon qui dominait une grande partie de l'Europe par le jeu d'annexions (ex Belgique), par la mise en place d'états vassaux, et par des alliances (ex Autriche).

Après la catastrophique campagne de Russie de 1812, l'empire s'écroule. Cette défaite de Napoléon face à la Russie va amener certains alliés de l'Empire à changer de camps, comme les Prussiens. En 1813, les Autrichiens se soulèvent également malgré le mariage avec Marie-Louise.

Naissance de la dernière grande coalition constituée des: Anglais/ Russes/ Prussiens/ Autrichiens On appellera cette coalition les « Alliés ». Début de la Campagne de France. A la fin du mois de mars 1814, les Alliés s'emparent de Paris. Début avril 1814, Napoléon abdique. Un gouvernement provisoire est formé.

1) Le rétablissement des Bourbons.

a) Débats et acteurs de la Restauration

Napoléon est lui-même acteur, bien que prisonnier, il reste un ancien empereur. Il sera déporté sur l'île d'Elbe en méditerranée.

Pour les alliés, il symbolise la domination sur l'Europe, la guerre. Il accepte de se retirer avec pour projet de sauvegarder sa dynastie. Il propose donc aux alliés que sa femme, Marie-Louise, exerce la régence jusqu'à ce que leur fils soit en âge de régner. Il pense que cela pourrait séduire l'empereur d'Autriche, mais il se trompe, les Alliés refusent catégoriquement cette alternative: Napoléon reste trop influant, il contrôlerait lui-même cette régence dans l'ombre.

Une autre alternative pour les Alliés est donc de renouer avec l'ancienne dynastie, et de rétablir un Bourbon, membre de la famille de Louis XVI sur le trône.

Les anglais pensent que cette alternative reste la meilleure, mais le Tsar Alexandre n'est pas très favorable à cette idée, car dispose d'une assez mauvaise opinion des Bourbons. Pour lui ils n'ont pas été très habiles en 1789 et ne le seraient pas plus en 1814.

Dans ce contexte, d'autres personnages vont intervenir et peser, notamment des français, puisqu'un gouvernement provisoire est mis en place, dirigé par Talleyrand. Diplomate « légendaire » ancien ecclésiastique ayant exercé sous différents régimes et connaissant bien le Tsar. C'est lui qui l'accueille à Paris. Le Tsar est reçu directement dans l'hôtel particulier de Talleyrand, relation facilitée par l'élitisme Russe préférant la langue française au Russe, jugé langue populaire.

Talleyrand arrive à convaincre le Tsar Alexandre d'accepter le retour des Bourbons. Talleyrand, carriériste révolutionnaire, ministre sous l'Empire, sent le vent tourner. Il s'agit d'une manœuvre purement intéressée lui permettant de s'assurer la reconnaissance des Bourbons. Il cherche également à imprimer sa marque sur la restauration en insistant sur le fait qu'il faut que le retour des Bourbons soit imprégné par les acquis de la Révolution. Balayer tous ces acquis serait s'exposer à une nouvelle révolution. Les Alliés acceptent donc le retour des Bourbons tout en faisant promettre au candidat au trône qu'il reconnaîtra une partie des libertés acquises en 1789.

b) Un régime incertain

Le deuxième frère de Louis XVI, en vertu de la primo géniture accède au trône. Il prend le titre de

Louis XVIII. Par-là, il induit l'idée de la continuité monarchique, en reconnaissant le règne de Louis XVII, fils de Louis XVI.

[Même procédé que pour Napoléon Ier => Napoléon III]

Louis XVIII fait son entrée dans Paris en mai 1814. Les documents d'époque rapportent un certain enthousiasme à ce retour, sans doute dû à la lassitude des guerres Napoléoniennes. Louis XVIII a 59 lorsqu'il devient roi, assez âgé pour l'époque et en mauvaise santé: gros, ne peut quasiment pas marcher.

C'est également un personnage ayant longtemps vécu loin des réalités françaises, exilé. Il n'a de fait pas forcément bien saisi certaines libertés.

Une commission est formée afin de rédiger une constitution. Cette commission montre le partage des idées entre retour total en arrière, et reconnaissance des acquis de la Révolution. La constitution fonde donc un régime assez incertain, lorgnant tantôt vers l'absolutisme*, tantôt vers le progressisme**.

*Louis XVIII n'a pas voulu du mot « constitution », trop attaché à la Révolution. Il choisit donc le mot de « Charte », terme de la tradition monarchique, se référant à un texte par lequel le roi accorde des privilèges.

Dans le préambule de cette Charte, il est dit qu'elle est octroyée par Louis XVIII; elle est donc offerte par le roi. D'après cette Charte, le roi dispose de pouvoirs assez étendus, il est le chef de l'exécutif, qui consiste à gouverner. mais en plus, il détient une partie du pouvoir législatif, puisque c'est lui qui a l'initiative des lois. Louis XVIII promulgue les lois, il peut dissoudre la chambre des députés, et nomme les membres de la Chambre des Pairs

**Le texte de la Charte reconnaît les grands principes de libertés et d'égalité devant la loi. Les libertés individuelles sont reconnues par la Charte, comme la liberté religieuse -tout en soulignant que le catholicisme est la religion majoritaire. La Charte prévoit également une assemblée élue: la chambre des députés, au suffrage censitaire (pour voter: être un homme de plus de 30 ans et payer 300 francs d'impôt. Cela représentera donc ~100k votant sur une population de ~25 millions d'habitants. L'impôt d'éligibilité est encore supérieur). Les deux assemblées représentent l'équilibre. On parle de chambre basse et chambre haute, proche du peuple et élitiste: modèle britannique.

c) Retour de Napoléon et seconde Restauration

La Restauration suscite rapidement des mécontentements:

Avec Louis XVIII sont rentrés en France beaucoup d'anciens émigrés en position de force et vont élever la voix au sujet de la confiscation des Biens Nationaux et demander qu'on leur restitue ou qu'on les indemnise.

Les bourgeois ayant acquis ces biens sont donc inquiets de ce retour.

De jeunes prêtres vont également faire des sermons très virulents contre la révolution, ce qui va de la même façon inquiéter une partie de la population attachée à la liberté religieuse.

Le gouvernement de Louis XVIII va accentuer le mécontentement avec des mesures assez maladroites: le chef de la police à Paris prescrit de décorer les maisons pour la procession de la Fête-Dieu. On voit donc la police imposer la célébration d'une religion.

Napoléon se tient au courant de ce qui se passe en France grâce à des réseaux d'espions. Il tente donc un coup de force: s'échappe de l'île d'Elbe, et avec un millier de gardes, débarque dans le sud de la France dans le golfe Juan en mars 1815 et entreprend de remonter vers Paris. Les garnisons sur son chemin reçoivent l'ordre de l'arrêter. Au lieu de cela, ces troupes se rallient à l'Empereur. Son armée grossit au fur et à mesure qu'il marche sur Paris. Louis XVIII s'était effectivement aliéné les sympathies de l'armée, notamment en restaurant le drapeau blanc de la famille de Bourbon et en divisant par 2 la solde des officiers.

Louis XVIII s'enfuit aux Pays-Bas, Napoléon lui s'installe au Palais des Tuileries. Ce retour provoque la réaction des Alliés qui mobilisent leurs armées, préparant une offensive contre Napoléon. Sa position est délicate: s'il attend, il est sûr d'être vaincu, et va donc attaquer le premier, et marcher sur les Alliés en Belgique, en une campagne de 4 jours, qui se termine en juin 1815 avec la défaite française de Waterloo.

Napoléon se voit donc exilé sur l'île de Sainte-Hélène au sud de l'Afrique où il y mourra. Pendant cette captivité, les souvenirs de Napoléon seront mis en forme dans le Mémorial de Ste-Hélène et diffusé dans la France de 1820-1830, entretenant une certaine légende et aidant à l'ascension de Napoléon III.

Un nouveau gouvernement provisoire s'est constitué à Paris, dirigé par Fouché, carriériste de la révolution, ministre de la police sous le directoire et l'empire. Fouché va également jouer la carte de Louis XVIII. Sa situation sera plus difficile que pour Talleyrand. Il fait effectivement partie des régicides et avait organisé la noyade dans le Rhône des royalistes lyonnais.

En juillet 1815, Louis XVIII rentre à Paris et retrouve son trône.

d) Une France occupée et déchirée

On observe une volonté des Alliés de se venger des français qui ont fait un bon accueil à Napoléon en occupant le pays. La France sera occupé tant que le pays ne se sera pas acquitté d'une grosse indemnité de guerre.

Le nord et l'est de la France sont occupé par 1,2 millions soldats étrangers. Cette occupation est donc très lourde.

D'autant plus que traditionnellement, les occupés doivent loger les troupes occupantes.

Beaucoup de plaintes contre l'occupant sont signalées, surtout contre les Prussiens. Une rude tradition militaire prussienne s'instaure.

Dans le même temps, des violences entre français explosent. Ci-tôt après la nouvelle de Waterloo, certains royalistes vont vouloir se venger. On va parler de Terreur Blanche, qui prendra la forme de mouvements spontanés: Marseille, à la nouvelle de la défaite de napoléon, des royalistes descendent dans la rue, et brûlent les maisons de leurs adversaires, 80 maisons brûlées, 50 morts.

On assiste aussi à une politique officielle de vengeance, menée par la chambre des députés. Elle est élue après la défaite de Napoléon et constituée des royalistes les plus convaincus.

Louis XVIII s'en félicitera à l'époque et on parlera de la Chambre introuvable, mais cette chambre sera tellement radicale qu'elle se déchainera dans des violences verbales. Certains monteront à la tribune pour demander que coule le sang des bonapartistes. Des lois très dures vont être votés: toute

personne soupçonnée de complots contre la couronne pourra être emprisonnée.

2) Les modérés au pouvoir (1816-1820)

a) Une majorité fragile

De nouvelles élections ont lieu en 1816. Cette fois-ci, ce sont les monarchistes modérés et les antimonarchistes qui emportent la majorité. Les Ultras, eux, remportent seulement 90 sièges sur 238, alors qu'en 1815, ils étaient très largement majoritaires. Les français n'avaient alors pas vraiment fait attention à la couleur politique des candidats, entre temps, la Terreur Blanche a inquiété beaucoup de gens en France, réorientant le vote des français vers des monarchistes toujours, mais plus modérés que les Ultras.

A la suite de ces élections, le pouvoir est assumé par des gouvernements qui cherchent à se situer au centre, plutôt monarchistes modérés, respectueux de la Charte. Le problème de ce genre de gouvernement est qu'il est attaqué de toutes parts, par les Ultras à droite, et les jacobins à gauche... On va assez souvent changer de gouvernement, de ministère. A l'époque, il n'y a pas de premier ministre en titre, mais on parle de ministère pour "gouvernement", car en général, il y a toujours un "homme fort" parmi les ministres qui joue les chefs de gouvernement. Il s'agit généralement du ministre des affaires étrangères.

Malgré l'instabilité, ces gouvernements modérés vont accomplir une œuvre assez significative et ouverte aux acquis de la Révolution.

b) L'œuvre de redressement.

-L'armée française doit-elle être réorganisée sur les base de l'ancien régime, ou de la Révolution?

1818: Loi Gouvion Saint-Cyr réorganise l'armée.

>Elle prévoit que les jeunes gens de 20 ans tireront des numéros au sort, les "mauvais" numéros feront un service militaire de 6 ans. Elle prévoit par ailleurs que les officiers seront formés dans des écoles militaires qui recrutent par concours.

>La loi reprend en partie l'héritage révolutionnaire et napoléonien (principe de conscription, armée de citoyens).

>Elle préfère mettre en place une armée peu nombreuse et bien formée, que nombreuse et mal formée.

Le tirage au sort est à la base égalitaire, mais très vite, des entorses seront trouvées, et les "mauvais" numéros pourront être rachetés.

>Les postes d'officiers sont ouverts à tous, non plus seulement à la noblesse.

Les Ultras dénoncent cette organisation qui rétablit la conscription et efface les privilèges de la noblesse.

-La presse

En 1814, Louis XVIII avait maintenu la censure sur les écrits de moins de 20 feuilles (journaux). Tous les courants sont favorables au rétablissement de cette liberté, assez étonnant chez les Ultras

(qui restent une force d'opposition et ont tout intérêt à la liberté de presse temps qu'il ne sont pas au pouvoir).

1819 Loi de Serre, donne un statut très libérale à la presse (assez grande liberté).

> Il y aura délit de presse seulement si un article provoque un délit.

> Les journalistes comparaitront devant un jury de citoyens tirés au sort, et non devant des juges.

> Les journaux peuvent paraître librement à condition de porter un nom de propriétaire (responsable en cas de problème. Le journal ne peut être anonyme).

-La libération du territoire

La France héberge l'occupant. Elle doit payer l'indemnité de guerre jusqu'en 1820. Les gouvernements modérés vont payer plus vite afin d'obtenir le départ des occupants avant l'échéance. Ils vont négocier des emprunts avec des banques anglaises et hollandaises. Les gouvernements obtiennent les prêts et arrivent à payer deux ans avant la fin.

Lors du Congrès d'Aix la Chapelle, les alliés acceptent de retirer les troupes d'occupation et réintègrent la France dans le jeu diplomatique européen (entre 1814 et 1818 elle est pestiférée).

3) La réaction* royaliste

** sens politique, réactionnaire, retour au conservatisme.*

a) Conspirations et répression

Février 1820, assassinat du duc de Berry, neveu de Louis XVIII, alors grands espoir des Bourbon est poignardé à mort à l'opéra par un ouvrier, Louvel.

Les Ultras crient au complot et vont profiter de cet événement pour exiger et obtenir des mesures de répression. De fait, les modérés à la chambre acceptent de voter avec les Ultras pour des mesures d'exception, d'un caractère particulièrement dur: censure sur la presse rétablie; tout suspect de complot pourra être emprisonné.

Les Ultras vont profiter de ce climat d'émotion pour faire changer le système électoral: on rajoute 172 députés (ajoutés aux 238) qui seront élus par le 1/4 des électeurs des plus riches. Ceux-là seront donc plus à droite, choisis parmi l'élite de l'élite, 25k électeurs sur 100k, parmi les plus riches aristocrates. Ceux-là viendront donc renforcer les sièges des députés.

Cette répression ne met pas un terme à l'action clandestine, au contraire, l'opposition va se réfugier en partie dans la clandestinité. Il y a à cette époque beaucoup de sociétés secrètes avec à la base certaines catégories sociales inquiètes, comme les étudiants. Déjà à cette époque, le gouvernement veut faire des économies et limiter le nombre de fonctionnaires. Les étudiants sont donc inquiets d'autant plus qu'avec le retour des Ultras, les nobles peuvent avoir de nouveaux droits à certains privilèges d'accès aux posts de fonctionnaires. La situation est la même pour l'armée.

Deux sociétés secrètes:

Le Bazar français est officiellement une association de commerce, qui dans la réalité rassemble des officiers qui prévoient de soulever leurs troupes contre le régime. Ils ne sont pas discrets, la police est

alertée. Le soulèvement prévu pour aout 1820 est annulé.

La Charbonnerie, dans les années 1820-1821, avec un côté assez hiérarchisé et une idéologie de la Révolution.

b) Le ministère Villèle

Ministère qui dure assez longtemps, formé en décembre 1821, jusqu'en 1828. Il incarne la réaction des Ultras.

Villèle issu de la petite noblesse, émigré sur l'île Bourbon (Réunion) comme planteur, où il a épousé la fille d'un grand propriétaire, ce qui lui a permis d'augmenter sa fortune. Il appartient au groupe des Ultras. C'est un administrateur habile qui veut bâillonner l'opposition.

En 1822, Villèle est à l'origine de lois qui vont peser sur la presse avec ce que l'on appelle à l'époque des "procès de tendance".

Chaque fois qu'un journal portera atteinte au roi ou à la religion, il y aura procès, et au bout d'un certain nombre de procès, le journal sera purement supprimé.

On va donc voir une autocensure, de la peur de procès successifs.

En 1824, de nouvelles élections à la chambre des députés. Avec le nouveau système électoral, les Ultras remportent la majorité. Cette nouvelle chambre comprend 3/5 de nobles et un député sur deux est un ancien émigré.

Dans le même temps, Louis XVIII est mort en 1824, et son frère lui a succédé sous le titre de Charles X qui tout comme les députés va se montrer tout à fait favorable à l'indemnisation des anciens émigrés. Villèle propose une loi sur la question. 25 k demandes d'indemnisation seront agréées. Ceux qui se seront le plus enrichi seront les très grandes familles, comme les Orléans. La chambre des députés et le roi sont d'accord pour accroître le rôle de l'église dans l'état par exemple par des gestes symboliques: en mai 1825, Charles X va se faire sacrer dans la cathédrale de Reims. Il montre donc bien qu'il veut revenir à une monarchie aux fondements religieux. Lors de ce sacre, symboliquement, le roi s'agenouille devant l'archevêque comme soumis à l'église.

Les Ultras iront plus loin et imposeront à Villèle le vote d'une loi particulièrement réactionnaire sur le sacrilège (crime contre ce qui est sacré), contre par exemple la profanation des hosties qui est punie de mort. On en revient donc à la confusion entre politique et religion. L'État va condamner un crime qui ne l'est qu'au niveau des adhérents d'une religion. La condamnation est à mort, ce qui induit que pour l'État, le crime le plus grave est un crime contre la religion. Dans les faits, cette loi ne sera jamais appliquée, et personne ne sera exécuté pour ce motif dans la France des années 1820.

Cela va créer un certain anticléricalisme (l'anticlérical est celui qui est contre le gouvernement du prêtre, et non contre la religion), animé notamment par des étudiants, et créer des chahuts pendant les sermons. On se moque des prêtres dans la rue, faire des banquets pendant le carême, manger de la tête de veau le jour de l'anniversaire de la mort de Louis XVI...